AFPS
ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ
ALSACE
SOUTIEN AU PEUPLE PALESTINIEN

# Projet de coopération URGENCE HYDRAULIQUE !
# Réhabilitation du régulateur de pression sur la conduite principale d'eau potable dans le village de Wadi Fukin, Gouvernorat de Bethléem.

## Convention de partenariat – octobre 2026

### Entre les partenaires ci-dessous nommés :

**Association France Palestine Solidarité Alsace**
Présidente, Mireille PELKA
BP 70436
68007 COLMAR

**Arab Association of Palestinian Agronomists**
Vice-Président, Issa EL SHATLEH
Sabat Building, 2ed floor – Edward Saed St.
RAMALLAH

**Conseil Villageois de Wadi Fukin**
Représenté par Monsieur Ibrahim MANASRA
Adjoint au Maire du village de Wadi Fukin

### Il est convenu ce qui suit :

## Article 1 : Résumé de l'urgence de l'intervention

Par courrier daté du 27 septembre 2026 (réf. 94/2026), le Conseil villageois signale la défaillance d'un dispositif de régulation sur la conduite principale qui alimente le village en eau potable.
Cette panne perturbe directement la distribution d'eau aux habitants.

Confronté à des difficultés financières, le Conseil sollicite un appui extérieur pour remplacer le régulateur défectueux par un équipement de diamètre 3 pouces (DN 80 nominal), d'une classe de pression d'au moins 25 bar, et remettre l'installation en service dans des conditions contrôlées.

Le projet propose une intervention ciblée et rapide : vérification hydraulique sur site, acquisition d'un réducteur de pression et de ses accessoires, remplacement de l'ensemble défaillant, réglage des pressions, essais de fonctionnement puis transfert au personnel technique du Conseil.

## Article 2 : Situation géographique, description du village et contexte

Wadi Fukin est un village situé à environ 8 km au sud-ouest de Bethléhem. Le village est niché au cœur d'une vallée verdoyante (*Wadi*) entourée de hauteurs.

Le village est une véritable caricature de la politique de colonisation menée par le gouvernement israélien en Cisjordanie.

Enclavé dans un vallon, Wadi Fukin est coincé entre le Mur, qui longe la ligne verte avec, en prolongement la colonie de Tzur Hadassah (colonie construite sur le village palestinien de Ras Abu Ammar détruit en 1948) qui ne cesse de s'agrandir depuis 1956 et mord largement aujourd'hui sur les terres du village avec ses 12 000 habitants et la colonie de Betar Illit qui abrite plus de 65 000 habitants et dégringole sur les flancs du vallon jusqu'à toucher les premières maisons et l'école du village.

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ ALSACE
BP. 70436
68007 COLMAR

Wadi Fukin est un village agricole situé à l'ouest de Bethléem, connu pour ses sources et ses paysages de terrasses. La documentation locale fait état de pressions anciennes sur les ressources hydriques et les activités agricoles. Le problème visé ici concerne cependant le réseau de distribution d'eau potable, distinct des circuits traditionnels d'irrigation.

Selon les projections du Bureau central palestinien des statistiques (PCBS), la population du village atteint environ 1 603 personnes en 2026.
Ce chiffre représente la population de référence du village, et non le nombre de raccordements ou d'abonnés effectivement touchés, qui reste à confirmer par le Conseil.
La remise en état de l'ouvrage doit réduire le risque de surpressions, de fuites et d'interruptions de service, sous réserve de l'état général du réseau.

## Article 3 : Objectifs et résultats attendus

**Objectif général** : renforcer la continuité et la sécurité de l'alimentation en eau potable des ménages de Wadi Foukin.

**Objectif spécifique** : remplacer et mettre en service un ensemble de régulation de pression de 3 pouces, adapté aux pressions et débits réellement observés sur la conduite principale.

**Résultats** :

- R1 – Un régulateur PN 25 minimum, un filtre et les raccordements compatibles installés et opérationnels.
- R2 – Les pressions amont/aval et l'étanchéité vérifiées ; la régulation réglée en fonction des besoins du réseau.
- R3 – Le Conseil dispose d'un procès-verbal de réception et d'une consigne simple d'exploitation et de maintenance.

## Article 4 : Mode opératoire

### 4.1 Porteur du projet

Le Porteur du projet, et maître d'ouvrage, est l'Association France Palestine Solidarité Alsace, représentée par sa présidente, Madame Mireille PELKA.

### 4.1.2 Maîtrise d'œuvre

La maîtrise d'œuvre de l'opération est assurée par le cabinet AAA, l'Association palestinienne des Agronomes Arabes, représentée par son vice-président Monsieur Issa EL SHATLEH.

### 4.1.3 Bénéficiaire

Le bénéficiaire du projet est le Conseil Villageois de Wadi Fukin, représenté par Monsieur Ibrahim MANASRA.

### 4.1.4 Contrôle financier

Par délégation du maître d'ouvrage, le maître d'œuvre assure la gestion financière du projet, le suivi et le contrôle technique des opérations. Il est destinataire des fonds alloués à la réalisation du projet.
Il assure les paiements des dépenses de réalisation du projet sur factures conformes à l'objet de la présente convention.

Il établit pour chaque avance perçue un compte-rendu financier d'exécution comprenant :

- La liste des factures acquittées avec date du règlement
- Un tableau récapitulatif des dépenses
- Les observations concernant l'exécution financière qui lui paraissent nécessaires

Il assure la coordination du suivi et du contrôle technique de l'opération.

La totalité des sommes perçues par le maître d'œuvre sera affectée à ce projet conformément au plan de financement arrêté par la présente convention.

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE
SOLIDARITÉ ALSACE
BP 70436
68007 COLMAR

Le maître d'œuvre établira un rapport d'exécution financière comportant le listing des factures acquittées (objet, entreprises, montant HT, date d'acquittement), le bilan financier détaillé, un avis sur l'exécution financière du projet.
Les pièces justificatives seront conservées par le maître d'œuvre et pourront être consultées à la demande du financeur, en particulier lors de la réception des travaux.

Coordonnées bancaires du Maître d'œuvre :

| Nom | N° enregistrement | Date enregistrement |
|---|---|---|
| Arab Agronomists Association | AR – 22503-A | 2007 |

| Compte bancaire | | | |
|---|---|---|---|
| Libellé | Egyptian Arab land Bank | | |
| IBAN/SWIFT | PS05ARLB0006750200060281800026 | ARLBPS22 | |

### 4.1.5 Financement et réception des travaux

L'Association France Palestine Solidarité Alsace assurera la validation des rapports technique et financier et la réception des travaux qui sera effectuée sur place dans le cadre d'une mission de solidarité.

### 4.2 Modalités techniques d'exécution

L'intervention est conçue comme une remise en état ponctuelle de la conduite principale, sans extension du réseau. Le choix final de l'équipement devra être confirmé par un technicien hydraulicien qualifié après relevé des paramètres réels.

**A- Diagnostic et validation du matériel**

Localiser l'ouvrage, contrôler ses dimensions et ses brides ; mesurer les pressions en amont et en aval, les variations journalières et les débits disponibles ; vérifier la pression maximale, les coups de bélier possibles et le risque de cavitation. Valider un ensemble 3 pouces, PN ≥ 25 bars, apte à l'eau potable, ainsi que la compatibilité des brides, joints, boulons et du filtre avec l'installation existante.

**B- Fourniture et remplacement**

Acquérir un régulateur de pression piloté (de type Dorot ou techniquement équivalent), un filtre amont et les accessoires de raccordement ; isoler et vidanger le tronçon, déposer l'équipement défectueux, installer le nouvel ensemble avec étanchéité adaptée et dispositifs de mesure disponibles, puis remettre progressivement la conduite sous pression. L'existence et l'état des vannes d'isolement seront vérifiés avant les travaux.

**C- Réglage, essais et réception**

Contrôler l'absence de fuite aux assemblages ; relever les pressions amont/aval en différents régimes de fonctionnement ; régler la consigne aval selon les exigences des usagers situés aux points hauts et bas ; purger/rincer les tronçons affectés et appliquer les précautions sanitaires appropriées à une intervention sur conduite d'eau potable. Établir un procès-verbal d'essais avec photos, mesures et recommandation d'entretien.

### 4.3 Suivi et critères de réception

→ Un dispositif de régulation de 3 pouces et un filtre correspondant sont installés ; fiches techniques et garantie remises.
→ Aucune fuite visible aux assemblages ; relevés amont/aval consignés à la mise en service et au contrôle à 30

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ ALSACE
BP 70436
68007 COLMAR

→ La pression en aval est stable dans la plage validée par le technicien pour les conditions de débit testées.
→ Un agent du Conseil villageois est initié au réglage autorisé, au contrôle des manomètres et à l'entretien du filtre.

## Article 5 : Budget

Les désignations techniques doivent être validées sur la fiche du fabricant avant achat.

| Désignation | Qté | PU (NIS) | Total (NIS) |
|---|---|---|---|
| Brides 3 pouces, pression 25–40 bars | 2 | 75 | 150 |
| Joints d'étanchéité 3 pouces | 4 | 15 | 60 |
| Boulons 5/8 pouce × 6 cm | 32 | 3 | 96 |
| Écrous 5/8 pouce | 16 | 0,50 | 8 |
| Réducteur de pression 3 pouces, 25 bars | 1 | 4 900 | 4 900 |
| Filtre / crépine 3 pouces, 25 bars | 1 | 800 | 800 |
| Installation et petites pièces | 1 | 4000 | 4 000 |
| Coût administratif AAA | 1 | 1486 | 1 486 |
| **TOTAL** | — | — | **11 500** |

Soit un montant total en Euros de **3 300 €**

## Article 6 : Financement

Le Conseil d'Administration de l'Association France Palestine Solidarité Alsace, dans ses débats du 10 octobre 2026, a décidé d'accorder une aide d'un montant de **3 500 Euros** au Conseil Villageois de Wadi Fukin.
Une souscription sera ouverte dans les semaines à venir pour aider à la levée des fonds.

## Article 7 : Calendrier

| Période | Activités clés | Responsables pressentis |
|---|---|---|
| Semaine 1 | Visite, relevés P/Q, validation du modèle, vérification du devis, préparation de la coupure. | AAA / Conseil + hydraulicien |
| Semaines 2 + 3 | Achat, livraison, dépose, pose du filtre et du régulateur, raccordements. | Fournisseur/entreprise + AAA / Conseil |
| Semaines 4 + 5 | Essais, réglage, rinçage, réception, formation courte et procès-verbal. | Hydraulicien + AAA / Conseil |
| Semaines 6 + 7 | Contrôle de suivi : stabilité de la pression, fuites, nettoyage du filtre. | Agent désigné par le Conseil |

## Article 8 : Gestion, durabilité et prise de risques

→ Le Conseil villageois effectuera les travaux en régie propre et assurera l'accès au site, la coordination des interruptions temporaires de service et l'exploitation de l'ouvrage après réception.

→ L'AAA soutiendra la mobilisation des fonds, les achats et le suivi administratif.

→ Un hydraulicien qualifié validera le dimensionnement et signera le procès-verbal de mise en service.

→ Le Conseil désignera un agent chargé du contrôle périodique des pressions, du nettoyage du filtre, de la détection des fuites et de la tenue du registre d'intervention.

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ ALSACE
BP 70436
68007 COLMAR

## Article 9 : Durée de la convention

La présente convention prend effet à la date de signature de celle-ci et prend fin lors de la réception définitive des travaux.

## Article 10 : Litiges

Les parties signataires de cette convention conviennent de respecter leurs engagements. Si des différends se produisent au cours de la mise en œuvre du projet, les parties conviennent de les résoudre par voie de négociation, et s'interdisent tout recours juridique.

Fait à Colmar, le 20 octobre 2026.

Pour l'AFPS Alsace,
la Présidente
Mireille PELKA
ASSOCIATION FRANCE PALESTINE
SOLIDARITÉ ALSACE
BP. 70436
68007 COLMAR

Pour l'Association Palestinienne des Agronomes Arabes,
son Vice-Président,
Issa ELSHATLEH
جمعية المهندسين الزراعيين العرب
Arab Agronomists Association
AAA
Ramallah 2007
Reg. No. (RA-22503-A)

Pour le Conseil Villageois du village de Wadi Fukin
Ibrahim MANASRA,
Adjoint au Maire